



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

MINISTRE DE LA COORDINATION DES INFRASTRUCTURES DE
DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DELAGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE DES VILLES DE BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE
AU CONGO**

**ACADEMIE DES VILLES SUR LES INFRASTRUCTURES VERTES URBAINES ET LE TOURISME NATURE
CULTUREL ORGANISE PAR LE GPSC DANS LE CADRE DU FEM-8 A SAMARCANDE DU 01 AU 03 JUIN 2026**

PLAN D'ACTION PRESENTE PAR LA DELEGATION CONGOLAISE

DATE: JUIN 2026

Description du Pays:

- Localisation: Afrique centrale, frontalier à la RDC, l'Angola/Cabinda, la RCA et le Gabon
- Superficie: 342 000km²
- Populations: 6 142 180 habitants
- ❑ Hommes: 3 049 942 hommes soit 49,65 %
- ❑ Femmes: 3 092 238 de femmes soit 50,35%
- ❑ Jeunes de moins de 18 ans: 47%
- Températures moyenne annuelles: 24 à 26°C
- Pluviométrie moyenne annuelle: 1800mm à 2000mm

SITUATION SUR LE TERRAIN

En se référant au communiqué du 29 Décembre 2023 du Gouvernement congolais nous avons enregistré un cas exceptionnel des inondations qui ont eu des impacts négatifs significatifs avec:

- ❑ 320 891 personnes directement affectées
- ❑ 17 morts dont 06 personnes portées disparues
- ❑ 2 292 hectares de terres cultivées inondées

Par ailleurs, la situation des emprises souvent occupées anarchiquement, les constructions parfois inadaptées à la topographie du terrain et au type de sol rendent nos deux grandes villes qui sont Brazzaville et Pointe-Noire vulnérables aux aléas du climat.

DÉFIS PRINCIPAUX

Ainsi, pour parler des défis, notamment dans les **villes de Brazzaville et Pointe-Noire**, le pays espère réussir la mise en œuvre du **Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU, P179190)** qui se fait en partenariat avec la Banque mondiale pour un montant total de 66,5 millions USD dont 6,5 millions viennent du FEM, Conformément aux objectifs de ce projet, nous envisageons prioritairement de relever les **défis critiques liés aux risques d'inondation et d'érosion ainsi qu'à l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services urbains de base**,



Erosion de la route de Ngamakosso (source: ADIAC)



Inondation de la voie au quartier mikalou-la tsiémé-Brazzaville



Inondation à Pointe-Noire



Effondrement de la route de la corniche à la suite des précipitations

Brièvement, les villes de Brazzaville et Pointe-Noire présentent les caractéristiques suivantes:

- **Brazzaville: Surnommée** « Brazza la verte», capitale politique, Située sur la rive droite du fleuve Congo en face de la République Démocratique du Congo, avec plus de 2 000 000 d'habitants,
- **Pointe-Noire:** surnommée « Ponton la Belle », capitale économique, ville Située sur la côte atlantique, centre de l'industrie pétrolière et minière du pays, avec une population de plus de 1 000 000 d'habitants, la ville s'étend sur les terrains à altitudes relativement basses marqués par des plateaux et des marécages.

Pour l'intérêt de nos villes, cette académie des villes sur les infrastructures vertes en milieu urbain est d'une importance capitale pour l'accession à un climat résilient et intégré du mode de vie actuel des populations de diverses cultures.

Elle nous a permis de:

- **Comprendre la nécessité d'intégrer l'usage du manuel GEF dans le principe d'aménagement de nos territoires et de nos villes en particulier;**
- **Comprendre qu'au-delà du fait d'améliorer le cadre de vie, renforcer la résilience urbaine face au réchauffement climatique par la création des micro-climats, les infrastructures vertes en milieu urbain peuvent constituer des véritables leviers financiers pour l'économie locale;**
- **Comprendre que les infrastructures vertes peuvent faciliter ou contribuer au contrôle de l'étalement urbain;**
- **Améliorer notre compréhension sur l'usage des données satellitaires dans la planification urbaine et l'évaluation des impacts sociaux et environnementaux.**

Nous avons en particulier retenue le cas de Curitiba avec la réalisation des bassins de rétention en milieu urbain.

I. ACTIONS PRIORITAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRRU et la vision de réaliser les infrastructures vertes en zones urbaines nous avons pour **une durée de 04 ans** les priorités ci-après:

➤ Engager les études stratégiques et techniques pour la gestion des inondations et de l'érosion dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire:

Il s'agira d'élaborer : (i) les plans directeurs de drainage ; (ii) un plan de gestion des risques d'inondation ; et iii) des plans d'investissement décennaux pour la réduction des inondations et de l'érosion au niveau des villes et d'autres études techniques.

➤ Réaliser les **plans verts des deux villes** pour renforcer la résilience climatique et environnementale. Ces plans permettront d'avoir une planification urbaine verte intégrant les aspects sociaux économiques et culturelles de chaque ville. La mise en œuvre de ces plans permettra également de mettre en valeur les zones humides et les forêts naturelles de chaque ville ainsi qu'un plan directeur de gestion des déchets solides en particulier qui obstruent les ouvrages d'assainissement, etc.

➤ Engager la mise à niveau et le développement d'infrastructures vertes et de services essentiels dans certaines zones de Brazzaville et de Pointe-Noire:

Il s'agira de réaliser les études et travaux du réseau d'espaces verts publics existants et/ou nouveaux, afin d'améliorer le réseau d'infrastructures vertes, incluant les parcs, les jardins et autres espaces naturels, en visant la réduction de la chaleur, l'amélioration de l'infiltration des eaux de pluie, l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions urbaines grâce à la séquestration du carbone, ainsi que le renforcement de la résilience au changement climatique.

➤ Engager la mise en œuvre des solutions sans regret et des travaux de génie civil évolutifs ciblant les points chauds d'inondation et d'érosion à Brazzaville et à Pointe-Noire

Il s'agira de prioriser la mise en œuvre des solutions sans regret/solutions fondées sur la nature pour le traitement des ravines et des ravins, la réduction des inondations avec le reprofilage des terrains, la végétalisation, les bassins de rétention et d'infiltration d'eau, la stabilisation des talus avec des gabions et des collecteurs renforcés. Ces interventions atténueront l'érosion et la dégradation des terres en cours, qui menacent les infrastructures essentielles (voiries urbaines, lignes de distribution d'électricité, etc.), et contribueront à gérer efficacement le ruissellement de surface à l'échelle des bassins versants dans les deux villes.

II. BESOINS DE SOUTIEN A LA MISE EN OEUVRE

- Renforcer les capacité des parties prenantes afin de faciliter la prise de décision et l'élaboration des stratégies vers une politique d'infrastructures vertes intégrée en amont dans la planification et en aval dans les actions concrètes sur le terrain;
- Appuyer techniquement les municipalités dans la prise en main des outils GEF et la mise en œuvre des approches plus adaptées sur l'augmentation des recettes et la gestion durable des infrastructures vertes;
- Continuer à soutenir financièrement la mise en œuvre des projets à vocation climatique et environnementale à l'échelle des villes et des zones rurales pour un impact inclusif et l'aboutissement des projets qui parfois se limitent qu'aux études techniques.



DÉLÉGATION GÉNÉRALE DES GRANDS TRAVAUX



JE VOUS REMERCIE!

